

Commerces

H&M retoqué sur les Champs

RETOQUÉ, le mastodonte. Pas le droit de cité sur la plus belle avenue du monde. Vendredi, H&M n'a pas reçu l'aval de la Commission départementale d'équipement commercial (CDEC) nécessaire à son installation prévue sur les Champs-Élysées. A l'unanimité et une abstention, l'instance qui délivre les autorisations a voté contre ce qui devait être le dixième magasin parisien du géant suédois de la fringue.

Un magasin immense de 2 400 m², dont la façade a été imaginée par Jean Nouvel, et qui devait ouvrir en 2008 dans la galerie commerciale du 90, avenue des Champs-Élysées à la place de l'actuel Club Med. Une enseigne populaire de vêtements de plus... Une de trop pour la CDEC. « On n'a rien contre H&M, martèle-t-on au cabinet de Lyne Cohen-Solal, l'adjointe de Delanoë chargée du commerce, mais il tombe mal... On est en plein point de bascule, au moment où les Champs peuvent perdre leur âme, leurs cinémas. »

Le textile occupe déjà 39 % des magasins

Il y a quinze jours, la mairie de Paris a annoncé qu'elle lançait un plan de bataille pour enrayer l'engrenage de la flambée immobilière et empêcher les Champs de tomber dans le tout-luxe ou le tout-bas de gamme. Arguant notamment d'une étude de la société de conseil Clipperton Développement, commandée par ses



90, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (VIII^e). L'enseigne suédoise avait prévu de s'installer à la place de l'actuel Club Med. (LP/G.R)

soins, qui montrait que le textile occupe déjà 39 % de l'offre commerciale de la prestigieuse avenue, le plafond maximal à ne pas dépasser selon les normes des centres commerciaux. Le refus de la CDEC — composé pour moitié d'élus parisiens — est son premier geste fort.

Au Comité des Champs-Élysées, association de commerçants locaux, on est plus circonspect car le projet d'H&M, dit-on, « allait plus loin qu'une simple boutique de plus ». « C'était un concept store, commente Dominique Rodet. H&M avait promis d'en faire quelque chose de différent, avec Jean Nouvel comme architecte, et il allait per-

mettre de faire vivre la galerie en sous-sol... »

Pour H&M, la partie n'est toutefois pas encore perdue. L'enseigne ne l'a pas encore annoncé, mais il est fort probable qu'elle se pourvoit devant l'instance nationale de la CNEC pour faire appel. François Lebel, le maire UMP du VIII^e arrondissement, et membre de la CDEC, se veut confiant : « Gageons que la CNEC comprenne nos motivations qui sont de préserver le culturel et de ne pas faire de cette belle avenue une supergalerie commerciale, et qu'elle ne donne pas son accord comme elle l'a souvent fait jusque-là. »

LAURE PELÉ